

MEDAILLE-SOUVENIR-JEANNE D'ARC

VOIR EN PAGE 2 LES NUMEROS GAGNANTS.

Le Patriote

TEMPERATURE

AUJOURD'HUI

Max 16

Min 4

37eme ANNEE—No 304 —BEAU ET FROID MONTREAL, JEUDI, 24 FEVRIER 1916 LE NUMERO: UN CENTIN

TIN ECHIEC A VERDUN

280,000 Allemands commandés par le Kronprinz se ruent sur cette forteresse ; Paris dit que les troupes de Joffre ont dû évacuer le village de Brabant sur Meuse, mais que les lignes françaises ne sont pas percées.

LA BATAILLE CONTINUE

(Service spécial de la PATRIE)

LONDRES, 24.—La grande bataille qui est engagée sur le front ouest, où plus de 250,000 soldats allemands se sont rués sur les lignes françaises sur un front d'une vingtaine de milles au nord de la forteresse de Verdun, tient tout le monde en suspens.

La prise de Verdun a toujours été l'ambition principale du Kronprinz depuis le commencement de la guerre et l'attaque actuelle est faite sur une si grande échelle qu'il n'y a pas de doute que les autorités militaires allemandes sont déterminées à faire un effort extraordinaire pour briser la chaîne dans laquelle les Français tiennent leurs armées enfermées et en même temps pour arriver assez près de la forteresse pour pouvoir l'attaquer avec leurs plus forts canons.

Aux dernières nouvelles, la bataille se continue avec une grande fureur, les deux côtés entretenant un feu d'artillerie comme il ne s'en est probablement pas encore vu, même dans cette guerre, et lançant l'une contre l'autre des nouvelles masses de troupes prises sur les réserves.

Dans la journée d'hier, les Allemands prétendent avoir avancé de deux milles au-delà des premières tranchées françaises, jusqu'au village de Haumont, qui est à 8 milles seulement de Verdun. Les Français semblent admettre cela et disent qu'ils ont gardé les approches au sud de ce village et ont arrêté le mouvement en avant de l'ennemi.

Dans le bois de Wavrille, les Allemands auraient fait aussi quelques progrès mais seraient maintenant contenus.



LE KRONPRINZ, qui commande les 280,000 hommes qui ont attaqué la forteresse française de Verdun.

LA VERSION FRANÇAISE
(Spécial de la PATRIE)

PARIS, 24.—Le communiqué officiel publié par le ministère de la Guerre, cette après-midi, annonce que la bataille continue avec la même intensité au nord de Verdun. Voici le texte :

"En Artois une bataille est en progrès avec grenades, à l'est de Souchez.

"Dans la région au nord de Verdun, la lutte a continué toute la nuit avec la même intensité, sur la rive droite de la Meuse, jusqu'à l'aube. Par suite du bombardement intense de nos positions avancées à Brabant sur Meuse nos troupes ont évacué ce village pendant la nuit, sous la protection des feux de flanc de nos positions sur la rive gauche de la Meuse. L'attaque des Allemands sur Samogneux a été repoussée.

"Sur aucun point, la ligne de défense française n'a été brisée.

"Une forte attaque allemande composée d'un moins une brigade a été lancée aujourd'hui par l'ennemi dans la forêt de Caures. Cette attaque a réussi en partie, mais nous tenons encore la partie sud de la forêt.

"Toutes les offensives dirigées

LES TURCS ONT PEUR

DEPUIS LA CHUTE D'ERZEROU, LE PEUPLE RECLAME LA PAIX

(Service spécial de la PATRIE)

NEW YORK, 24.—Une agence de nouvelles d'Athènes, mande aujourd'hui :

"De formidables manifestations en faveur de la paix ont eu lieu en Turquie à la suite de la chute d'Erzeroum, d'après les dépêches en retard qui nous parviennent.

"Nombre de personnes ont été arrêtées, dit-on, et la police de Constantinople prend des mesures pour prévenir des désordres sérieux."

TROIS PETITS ENFANTS SONT EMPOISONNES

M. Armand Godard, de Maisonneuve, a perdu deux enfants et un troisième se meurt d'une maladie inconnue.

DES CONSERVES (?)

M. Armand Godard, de Maisonneuve, qui depuis quelque temps demeure au No 962 de l'avenue Pie IX, vient de perdre deux enfants dans des circonstances bien étranges et un troisième se meurt actuellement atteint d'une même maladie inconnue.

HORRIBLE MORT D'UN OUVRIER

Un ouvrier, dont les vêtements étaient imbibés de gazoline, prend feu et flambe comme un fétu.

L'ENQUETE

Un nommé James Cuslar, âgé de 50 ans, trouvait la mort, hier, dans des circonstances tragiques. Le feu se communiqua à ses habits tout imbibés de gazoline et il fut cruellement brûlé des pieds à la tête.

Voici dans quelles circonstances est arrivée cette triste aventure.

Cuslar avait mané un bûcher de gazoline puis en avait vidé le contenu dans un autre bûcher. Pendant cette opération le liquide qui est très volatile, imprégna très fortement ses habits. Il n'y fit pas attention. Sans enlever le grand tablier qu'il portait pour la circonstance, il descendit à la fournaise pour l'alimenter de charbon. A peine eut-il ouvert la porte du foyer que la chaleur très intense mit le feu à ses habits. La gazoline allumée, il ne fut bientôt qu'un brasier vivant. Aussitôt, il s'élança au dehors en criant, et se roula dans la neige. Des témoins accourus à temps, parvinrent à éteindre les flammes. Cuslar portait sur tout le corps, des brûlures horribles.

Le malheureux fut conduit à l'hôpital Victoria où il mourut en peu de temps.

Le coroner McMahon a disposé du cas sans jury. La mort est accidentelle.

LE RAID DES AVIONS ITALIENS

L'HEROISME DU CAPITAINE SALOMONE PENDANT LE RAID SUR LIBACH.

(Service spécial de la PATRIE)

MILAN, 24.—Des détails arrivent du raid aérien effectué par les Italiens, vendredi, sur Libach, et l'on sent que si l'opération a été menée à l'héroïsme du capitaine Salomone qui pilotait une machine avec six passagers. Il devait servir d'observateur pour l'ennemi afin de permettre aux autres d'accomplir leur mission de bombardement. Le capitaine Salomone attaqua plusieurs avions ennemis et au cours de la bataille deux de ses compagnons furent tués et lui-même fut blessé. Il continua de manœuvrer si savamment sa machine que d'un observateur, le colonel Barbieri, put maintenir un feu nourri de sa mitrailleuse contre les Autrichiens. Les balles pleuvaient sur la machine; le colonel Barbieri fut tué, le pilote resta seul avec quatre cadavres qui gênaient la manœuvre des observateurs de conduite. Le cadavre du colonel était en travers des fils de gouverne.

Essuyant le sang qui coulait abondamment de son front et qui lui obscurcissait les yeux, le capitaine Salomone parvint à déplacer le cadavre du colonel et celui d'un autre soldat, afin de pouvoir mieux manœuvrer. Puis, ayant suffisamment distrait, repassa les avions ennemis, permettant à ses compagnons d'accomplir leur mission. Il descendit à Palma Nova

LA LAINE VA LEUR MANQUER

PLUS D'EXPORTATION D'ARTICLES EN LAINE PAR L'ALLEMAGNE ET BIEN TOT PLUS DE FABRICATION.

(Service spécial de la PATRIE)

LONDRES, 24.—Une dépêche de Stockholm au "Morning Post" dit que les maisons de commission de Suède ont reçu avis que les exportations des laines manufacturées de l'Allemagne cessent prochainement, faute de matière brute. Cette nouvelle a causé une vive surprise dans le commerce suédois où l'on croyait que l'Allemagne avait assez de matières de ce genre pour durer au moins six mois.

Dans une conférence qu'il a eue dernièrement avec les directeurs de manufactures de laines à Berlin, le général Hohenborn, ministre de la guerre, a annoncé que le gouvernement allemand avait l'intention de prohiber l'usage de la laine dans l'industrie parce qu'on en a absolument besoin pour la manufacture des munitions.

On en le retire de sa machine pressée par la perte de son sang.

Le roi Victor Emmanuel l'a décoré pour cet acte de valeur.

La ville de Libach est peuplée de 50,000 habitants, à 45 milles à l'est de Gorizia. On dit que les quatrièmes généraux autrichiens sont là

TRAGIQUE ADIEU DU CAPITAINE

Un message du commandant du Zeppelin L-19, qui a péri le 31 janvier dans la Mer Noire.

LE CHATIMENT

(Service spécial de la PATRIE)

LONDRES, 24.—On a recueilli dans la mer une bouteille contenant le message que le commandant du zeppelin L-19, qui a fait naufrage dans la Mer Noire, adressait à sa femme et à son fils. Le dernier de ces messages annonce que le zeppelin aérien s'est abattu sur les eaux et que l'équipage se noie, dit une dépêche de Copenhague à l'agence Reuter.

Le zeppelin était sous les ordres du commandant Uebel, et c'est près de Gothenburg que le yacht "Stella" trouva la bouteille contenant les messages — quatre lettres écrites à des périodes successives. La troisième lettre annonce que le zeppelin est à 100 mètres au-dessus de la mer, que ses moteurs ont cessé de fonctionner et que l'on s'attend à sa chute d'un moment à l'autre. La quatrième annonce finalement le dernier acte du drame.

Le L-19 a sombré après le raid en Angleterre le 31 janvier.

On croit qu'il faisait partie de l'escadrille aérienne qui visita les côtes anglaises et qu'il aurait été abîmé par les canons du littoral ou par les batteries de la côte hollandaise. Celle-ci, en effet, fait feu à l'époque du raid sur un dirigeable qui survolait le territoire hollandais à une basse altitude.

LA REVOLTE AU CONGRES AMERICAIN

Plusieurs leaders déclarent au président Wilson qu'il faut qu'il cède à l'Allemagne à propos des sous-marins.

UNE RESOLUTION

(Service spécial de la PATRIE)

WASHINGTON, 24.—Les démocrates faisant partie du comité des affaires étrangères, à la Chambre des Représentants, se sont réunis aujourd'hui pour faire une sorte d'enquête sur le sentiment des représentants au sujet de la question de défense aux Américains de se servir des navires marchands armés appartenant aux belligérants. Ceci est la suite de l'agitation qui a suivi la présentation, hier, d'une proposition de loi à ce sujet.

Pendant que ce travail se fait, l'administration attend d'un moment à l'autre la réponse de l'Allemagne à la demande qu'il lui a été faite de donner une garantie que son intention de couler tous les navires marchands armés sans aucun avertissement à partir du 23 février, n'annulerait pas ses promesses faites au cours des négociations relatives à la "Arabic" et au "Lusitania".

Ce sujet domine toutes les affaires au Congrès aujourd'hui. Les leaders qui suivent l'inspiration de l'administration sont en alerte pour empêcher qu'il ne s'élève une discussion avant que le président ait eu le temps de se prononcer. Ils s'efforcent de résister.

LE RECRUTEMENT EN ANGLETERRE

BEAUCOUP DE DIFFICULTES ET DE RETARDS CAUSES PAR LE SYSTEME D'EXEMPTIONS.

UNE CRISE GRAVE

(Service spécial de la PATRIE)

WASHINGTON, 24.—C'est une véritable révolte contre la politique du président Wilson de parler avec fermeté à l'Allemagne au sujet de la guerre sous-marine, qui a éclaté hier soudainement au sein du Congrès américain et qui a produit une crise grave qui complique la situation internationale.

Plusieurs leaders de la Chambre des Représentants ont fait savoir hier après-midi au président que, à moins que dans les quarante-huit heures, il ne consente à donner un avertissement qu'ils ne doivent plus prendre passage sur les navires armés des belligérants, que les Allemands menacent de couler à la première vue, la Chambre passera, à une grande majorité, une résolution dans ce sens. Ces leaders ont dit au président que la politique qu'il suit actuellement conduit inévitablement à la guerre et que le pays ne veut pas de la guerre dans ces circonstances.

L'AGITATION PARAÎT SE CALMER

LE CONGRES NE CHERCHERA PAS A EMBARRASSER LE PRESIDENT WILSON.

LE TSAR REMERCIE LES DEPUTES

LE TEXTE DE SA REPONSE A LEURS FELICITATIONS APRES LA VICTOIRE D'ERZEROU.

UN HEROS SERBE SUCCOMBE

LE COLONEL OGRINOVITCH EST MORT A MARSEILLE DES SUITES DE LA GUERRE.

LE GIUSEPPE VERDI EST A NEW-YORK

LE TRAITERA-T-ON EN NAVIRE MARCHAND OU EN NAVIRE DE GUERRE ?

LES SOLDATS SONT BIEN SATISFITS

LA NOUVELLE DE LA PROLONGATION DU PARLEMENT EST BIEN ACCUEILLIE.

LE "WESTBURN" EST COULE

APRES DEBARQUEMENT DE DES 200 PRISONNIERS A SANTA CRUZ DE TENERIFFE.

PLUS D'EXPORTATION D'ARTICLES EN LAINE PAR L'ALLEMAGNE ET BIEN TOT PLUS DE FABRICATION.

LE RAID DES AVIONS ITALIENS

LA LAINE VA LEUR MANQUER

LES TURCS ONT PEUR

Sir J. POPE RECLAME LA TREVE

Les Canadiens-Français d'Ontario, dit-il, ont des droits qu'il faut reconnaître, mais il faut vaincre l'ennemi.

LES AGITATEURS

(Dépêche spéciale de la PATRIE)

OTTAWA, 24.—Dans une longue lettre adressée au "Citizen" de cette ville, et publiée dans l'édition de ce matin, Sir Joseph Pope, secrétaire des Affaires Étrangères fait la revue des difficultés bilatérales d'Ontario et demande que justice soit rendue à la minorité Canadienne-française de cette province. Sir Joseph Pope commence sa lettre en disant qu'il exprime les vœux d'un grand nombre de citoyens qui voudraient voir les adversaires dans l'imbroglio scolaire se venir à une entente, pour le plus grand intérêt de ce pays. Il dit que tous devraient être unis dans un seul désir, celui de triompher de l'implacable Allemand. La question de permettre à des instituteurs et institutrices de communiquer avec leurs élèves dans leur langue maternelle est un péril beaucoup moins grave que le désastre qui s'en suivrait pour le pays, si l'Allemagne sortait victorieuse de la guerre actuelle. Le sort de la Belgique ne serait rien comparé au sort qui nous serait réservé si l'Allemagne triomphait. Le seul moyen d'éviter une semblable calamité est d'être unis. Tout ce qui nous sépare de la sauvegarde prussienne, c'est la flotte britannique. Le Canada en aurait certainement la certitude advenant le cas d'une victoire allemande dans la mer du Nord. Cette constatation s'impose et devrait frapper l'attention de ceux qui ont choisi cette heure suprême et solennelle de la destinée de ce pays pour rallumer les vieilles querelles entre nous.

"Les Canadiens-français n'attendent personne, dit Sir Joseph Pope. Tout ce qu'ils demandent c'est d'être laissés en paix. Ils veulent que le système d'après lequel ils enseignent la langue maternelle à leurs enfants, soit continué, sans

RARETE DES VIVRES EN ALLEMAGNE

ON REPROCHE AUX AUTORITES D'AVOIR LAISSE TUEUR UN GRAND NOMBRE DE BÊTES.

LE TSAR REMERCIE LES DEPUTES

LE TEXTE DE SA REPONSE A LEURS FELICITATIONS APRES LA VICTOIRE D'ERZEROU.

UN HEROS SERBE SUCCOMBE

LE COLONEL OGRINOVITCH EST MORT A MARSEILLE DES SUITES DE LA GUERRE.

LE GIUSEPPE VERDI EST A NEW-YORK

LE TRAITERA-T-ON EN NAVIRE MARCHAND OU EN NAVIRE DE GUERRE ?

LES SOLDATS SONT BIEN SATISFITS

LA NOUVELLE DE LA PROLONGATION DU PARLEMENT EST BIEN ACCUEILLIE.

LE "WESTBURN" EST COULE

APRES DEBARQUEMENT DE DES 200 PRISONNIERS A SANTA CRUZ DE TENERIFFE.

PLUS D'EXPORTATION D'ARTICLES EN LAINE PAR L'ALLEMAGNE ET BIEN TOT PLUS DE FABRICATION.

LE RAID DES AVIONS ITALIENS

LA LAINE VA LEUR MANQUER

LES TURCS ONT PEUR

LA BATAILLE CONTINUE

TIN ECHIEC A VERDUN

TRAGIQUE ADIEU DU CAPITAINE

LA REVOLTE AU CONGRES AMERICAIN

Sir J. POPE RECLAME LA TREVE

TEMPERATURE

Vents de l'est, beau temps un peu plus froid, ce soir et vendredi.

Il y a une basse pression sur le Lac Supérieur et haute pression sur le reste du Canada. La température est très basse en Ontario, Manitoba et modérément froide sur tout le reste du Canada.

PROGNOSTIC

Grande baie: Vents modérés, beau temps aujourd'hui et demain.
Baie de St. Laurent et Golfe: Beau temps, modérément froid aujourd'hui, vent de nord-est.
Prov. Maritimes: Vents modérés, beau temps aujourd'hui, demain neige.

Manitoba et Sask.: Beau temps et modérément froid aujourd'hui et vendredi.

Alberta: Beau temps, très doux.

Température locale fournie par H. G. Mayle, 25 rue Notre-Dame Est.

Aujourd'hui: Plus haute température... 16

Plus basse température... 10

Demain: Plus haute température... 16

Plus basse température... 10

Harmonie, 30.48.

Max. Min.

Victoria... 12 26

Vancouver... 12 26

Winnipeg... 12 26

Port Arthur... 12 26

Toronto... 12 26

Ottawa... 12 26

Quebec... 12 26

Montréal... 12 26

Calendrier, 24 fév. de St-Martin.

Calendrier, 24 fév. de St-Martin.

Calendrier, 24 fév. de St-Martin.

Calendrier, 24 fév. de St-Martin.

Calendrier, 24 fév. de St-Martin.

Calendrier, 24 fév. de St-Martin.

Calendrier, 24 fév. de St-Martin.

Calendrier, 24 fév. de St-Martin.

Calendrier, 24 fév. de St-Martin.

Calendrier, 24 fév. de St-Martin.

Calendrier, 24 fév. de St-Martin.

Calendrier, 24 fév. de St-Martin.

Calendrier, 24 fév. de St-Martin.

Calendrier, 24 fév. de St-Martin.

Calendrier, 24 fév. de St-Martin.

Calendrier, 24 fév. de St-Martin.

Calendrier, 24 fév. de St-Martin.

Calendrier, 24 fév. de St-Martin.

Calendrier, 24 fév. de St-Martin.

Calendrier, 24 fév. de St-Martin.

Calendrier, 24 fév. de St-Martin.

Calendrier, 24 fév. de St-Martin.

Calendrier, 24 fév. de St-Martin.

Calendrier, 24 fév. de St-Martin.

Calendrier, 24 fév. de St-Martin.

Calendrier, 24 fév. de St-Martin.

Calendrier, 24 fév. de St-Martin.

Calendrier, 24 fév. de St-Martin.

Calendrier, 24 fév. de St-Martin.

Calendrier, 24 fév. de St-Martin.

Calendrier, 24 fév. de St-Martin.

Calendrier, 24 fév. de St-Martin.

Calendrier, 24 fév. de St-Martin.

Calendrier, 24 fév. de St-Martin.

Calendrier, 24 fév. de St-Martin.

Calendrier, 24 fév. de St-Martin.

Calendrier, 24 fév. de St-Martin.

Calendrier, 24 fév. de St-Martin.

Calendrier, 24 fév. de St-Martin.

Calendrier, 24 fév. de St-Martin.

Calendrier, 24 fév. de St-Martin.

Calendrier, 24 fév. de St-Martin.

Calendrier, 24 fév. de St-Martin.

Calendrier, 24 fév. de St-Martin.

Calendrier, 24 fév. de St-Martin.

Calendrier, 24 fév. de St-Martin.

Calendrier, 24 fév. de St-Martin.

Calendrier, 24 fév. de St-Martin.

Calendrier, 24 fév. de St-Martin.

Calendrier, 24 fév. de St-Martin.

Calendrier, 24 fév. de St-Martin.

Calendrier, 24 fév. de St-Martin.

Calendrier, 24 fév. de St-Martin.

Calendrier, 24 fév. de St-Martin.

Calendrier, 24 fév. de St-Martin.

Calendrier, 24 fév. de St-Martin.

Calendrier, 24 fév. de St-Martin.

Calendrier, 24 fév. de St-Martin.

Calendrier, 24 fév. de St-Martin.

MEDERIC TOUJOURS CANDIDAT

Il dit que les nouvelles candidatures à la mairie ne l'empêcheront pas de se présenter encore.

SON PROGRAMME

—Qu'ils y viennent donc! Un ou deux de plus, ça ne me dérange pas, moi, y'en fait une demi-douzaine.

—C'est le maître Martin qui s'exprime ainsi en parlant des candidats à la mairie qui vont lui faire la lutte.

—Votre programme, M. le Maire?

—C'est le même que lors de ma dernière fois, il y a deux ans. Il s'agit de ceci:

10.—L'économie.

20.—L'hygiène.

30.—Réorganisation du département des Travaux Publics.

40.—Ne pas remplacer les employés, renvoyés, morts ou retraités.

50.—Mettre la ville sur une base financière bien établie.

Je n'ai rien contre mon ami L. A. Lapointe. Je l'arrangerai quand ça sera le temps. Pourquoi me presser? J'attends que les autres candidats commencent leur lutte.

—C'est ma dernière bataille. Je ne serai plus député. Tout ce qu'il me faut, c'est deux ans encore! Deux ans pour démolir le bureau des Commissaires. Dans deux ans, je serai aussi sûr de gagner que je suis sûr de mourir un jour.

—J'ai toujours fait mon devoir. Je n'ai pas de reproches à me faire.

—Maintenant vous pouvez dire que je ne suis pas pour dépenser un cent.

—Les 45,000 électeurs qui m'ont élu vont s'augmenter de 20,000 qui n'ont pu voter à la dernière élection parce qu'il était trop tard et cela va composer ma majorité.

WM. T. RODDEN

FAIT CESSION

SON PASSIF S'ÉLÈVE À ENVIRON UN DEMI-MILLION.

William T. Rodden a fait une cession volontaire de ses biens à la demande de Albert E. D. Holden, l'un des créanciers. Le passif s'élève à plus d'un demi-million. L'acte comprend des propriétés mobilières et immobilières représentant une somme considérable, mais dont le chiffre est toutefois moins élevé que celui du passif.

Les principaux créanciers sont: Bank of Montreal \$114,215.25; Mackenzie & Kingman 139,507.44; James Baillie 19,859.84; J. T. Johnson 26,256.00; Holt & Garden 21,948.45; A. Goldstein 12,000.00; F. J. Elliott 11,049.24; Standard Securities 23,544.71; Mme W. T. Rodden 9,016.00; Mount Royal Limited 11,203.99; Mme M. D. Collier 4,028.00.

Les actionnaires auront bientôt une assemblée à laquelle on nommera un curateur à la faillite.

LES TRAMWAYS DE CHAMBLY

LE BILL PRÉSENTE À CE SUJET

A PASSE CE MATIN AU COMITÉ DES CHEMINS DE FER.

QUEBEC, 24.—Une longue discussion s'est élevée ce matin au Comité des Bills Privés, relativement au bill du Chemin de l'Est. La discussion a roulé surtout sur les créances de feu l'abbé Lecours que M. Monette était chargé de protéger.

Le bill a passé finalement. Le Comité ne devra commencer qu'à 10 heures de la rue Sherbrooke en allant vers le nord.

Au Comité des Chemins de Fer on a passé le bill des Tramways de Chamby.

Ce comité sera établi sur une terre donnée en 1841 à la fabrique de la paroisse de Saint-François d'Assise de la Longue-Pointe par feu Nicholas DesAutels. Il sera appelé à desservir toutes les paroisses de l'île de Montréal.

Le produit de la vente de cette terre à la compagnie du Chemin de l'Est servira à garantir les dettes contractées pour la construction de l'égise actuelle.

Au nom des détenteurs de billets signés par feu le curé Lecours, M. G. Monette a essayé en vain de faire protéger ces créances. Le comité n'a pas voulu se substituer aux tribunaux devant lesquels cette question est actuellement débattue.

Le comité des Bills privés du Conseil Législatif a adopté ce matin, entre autres bills privés celui de la ville de Beauport qui a suscité une vive opposition au sujet de la fermeture du chemin du Lac St-Louis. Le bill a finalement passé.

LA LOTTE POUR LA MAIRIE

M. McDonald dit que l'entrée en lice de M. L. A. Lapointe ne l'inquiète en aucune façon.

UNE DECLARATION

M. le commissaire McDonald a nié, hier soir, qu'il ait retiré de la lutte pour la mairie.

Ceci fait donc une campagne par trois candidats bien déterminés.

M. McDonald a fait la déclaration suivante:

—L'entrée en lice de l'échevin L. A. Lapointe ne me cause aucune appréhension. Je suis plus confiant que jamais que le peuple est soulevé contre la situation financière actuelle et ceux qui en sont responsables.

Le public discernera les candidats qui peuvent le mieux servir ses intérêts. Le candidat qui faut pour Montréal, c'est celui qui aura assez de poigne pour arrêter le régime des extravagances qui a conduit Montréal à la situation actuelle.

Les architectes de notre colossal déficit doivent prendre une certaine part de cette responsabilité pour l'effondrement de leur œuvre. Je sens qu'en dépit des forces puissantes du pécuniaire et des influences néfastes dans le domaine du journalisme, les électeurs verront à ce que le plus apte sorte vainqueur de la lutte.

Ma candidature est appuyée par une très grande majorité des citoyens de Montréal qui ne sont pas liés par des intérêts spéciaux.

—Etant donné que cette question de juridiction a été soulevée, le juge a eu à proposer de faire quelques remarques très importantes au point de vue de l'administration de la justice à Montréal.

«Chaque terme de la Cour Criminelle, a-t-il déclaré, un très grand nombre de personnes qui sont appelées à subir leur procès en Cour d'Appel, sont soumises à la Cour d'Appel. Une personne accusée d'une offense criminelle se plaint devant un magistrat et après enquête préliminaire, et qui fournit un cautionnement nécessaire pour garantir sa comparution devant la Cour d'Appel, et un verdict d'accusation fondée est rendu par le grand jury dans son cas cette personne peut-elle opter alors pour un procès en Cour des Sessions.

«En d'autres termes, dit le juge, ces prévenus courent les chances de ne pas être appelés à subir un procès devant le jury si un verdict négatif est rendu. Dans le cas contraire, le prévenu se réserve le choix du juge, et dans l'intervalle, il demeure en liberté sous cautionnement. Or, plusieurs jugements ont déclaré ce procédé illégal et dans l'intérêt de la justice, les juges de la Cour des Sessions croient que pour la bonne administration de la justice, notre Cour d'Appel composée de cinq juges devrait donner son opinion sur la question.

M. le juge Chabot a abondamment dans le sens du juge. Les causes de J. W. Harris, Antoine Desrosiers, Alfred Pion, William McDonald et Etienne Pelland qui ont une corrélation avec celle de Giroux, ont été fixées au 28 mars.

Si la décision de la Cour d'Appel est que le juge Chabot n'avait pas juridiction pour entendre la cause de Giroux, les autres accusés subiront un procès en Cour d'Assises.

Dans le cas contraire, ils seront jugés par le juge Chabot en Cour des Sessions.

Voici les chefs d'accusation contre les cinq prévenus, dont deux étaient des entrepreneurs et les trois autres des fonctionnaires municipaux: 1.—Conspiration pour frauder, obtention d'argent sous de faux prétextes.

Alfred Pion: obtention d'argent sous de fausses représentations, conspiration pour frauder.

William McDonald: fausse représentation, falsification de comptabilité, conspiration pour frauder.

Antoine Desrosiers: fausses représentations, conspiration pour frauder, falsification de comptabilité.

Etienne Pelland: conspiration pour frauder, fausses représentations, falsification de comptabilité.

L'enquête préliminaire dans l'affaire de la creole latine Dominique a eu lieu ce matin devant le magistrat Lafontaine. Trois témoins seulement sur 24 qu'il y avait dans cette cause ont été entendus. La cause a été renvoyée au 2 mars pour examen volontaire. M. J. Rumbay défend l'accusé.

LE MEURTRE DE MME MATTHEWS

L'ENQUETE PRELIMINAIRE A EU LIEU, CE MATIN, DEVANT LE MAGISTRAT LAFONTAINE.

Le magistrat Lafontaine a entendu l'enquête préliminaire dans l'affaire de la creole latine Dominique a eu lieu ce matin devant le magistrat Lafontaine. Trois témoins seulement sur 24 qu'il y avait dans cette cause ont été entendus. La cause a été renvoyée au 2 mars pour examen volontaire. M. J. Rumbay défend l'accusé.

LE MEURTRE DE MME MATTHEWS

L'ENQUETE PRELIMINAIRE A EU LIEU, CE MATIN, DEVANT LE MAGISTRAT LAFONTAINE.

Le magistrat Lafontaine a entendu l'enquête préliminaire dans l'affaire de la creole latine Dominique a eu lieu ce matin devant le magistrat Lafontaine. Trois témoins seulement sur 24 qu'il y avait dans cette cause ont été entendus. La cause a été renvoyée au 2 mars pour examen volontaire. M. J. Rumbay défend l'accusé.

LE MEURTRE DE MME MATTHEWS

L'ENQUETE PRELIMINAIRE A EU LIEU, CE MATIN, DEVANT LE MAGISTRAT LAFONTAINE.

Le magistrat Lafontaine a entendu l'enquête préliminaire dans l'affaire de la creole latine Dominique a eu lieu ce matin devant le magistrat Lafontaine. Trois témoins seulement sur 24 qu'il y avait dans cette cause ont été entendus. La cause a été renvoyée au 2 mars pour examen volontaire. M. J. Rumbay défend l'accusé.

LE MEURTRE DE MME MATTHEWS

L'ENQUETE PRELIMINAIRE A EU LIEU, CE MATIN, DEVANT LE MAGISTRAT LAFONTAINE.

Le magistrat Lafontaine a entendu l'enquête préliminaire dans l'affaire de la creole latine Dominique a eu lieu ce matin devant le magistrat Lafontaine. Trois témoins seulement sur 24 qu'il y avait dans cette cause ont été entendus. La cause a été renvoyée au 2 mars pour examen volontaire. M. J. Rumbay défend l'accusé.

LE MEURTRE DE MME MATTHEWS

L'ENQUETE PRELIMINAIRE A EU LIEU, CE MATIN, DEVANT LE MAGISTRAT LAFONTAINE.

Le magistrat Lafontaine a entendu l'enquête préliminaire dans l'affaire de la creole latine Dominique a eu lieu ce matin devant le magistrat Lafontaine. Trois témoins seulement sur 24 qu'il y avait dans cette cause ont été entendus. La cause a été renvoyée au 2 mars pour examen volontaire. M. J. Rumbay défend l'accusé.

LE MEURTRE DE MME MATTHEWS

L'ENQUETE PRELIMINAIRE A EU LIEU, CE MATIN, DEVANT LE MAGISTRAT LAFONTAINE.

Le magistrat Lafontaine a entendu l'enquête préliminaire dans l'affaire de la creole latine Dominique a eu lieu ce matin devant le magistrat Lafontaine. Trois témoins seulement sur 24 qu'il y avait dans cette cause ont été entendus. La cause a été renvoyée au 2 mars pour examen volontaire. M. J. Rumbay défend l'accusé.

LE MEURTRE DE MME MATTHEWS

L'ENQUETE PRELIMINAIRE A EU LIEU, CE MATIN, DEVANT LE MAGISTRAT LAFONTAINE.

Le magistrat Lafontaine a entendu l'enquête préliminaire dans l'affaire de la creole latine Dominique a eu lieu ce matin devant le magistrat Lafontaine. Trois témoins seulement sur 24 qu'il y avait dans cette cause ont été entendus. La cause a été renvoyée au 2 mars pour examen volontaire. M. J. Rumbay défend l'accusé.

LE MEURTRE DE MME MATTHEWS

L'ENQUETE PRELIMINAIRE A EU LIEU, CE MATIN, DEVANT LE MAGISTRAT LAFONTAINE.

Le magistrat Lafontaine a entendu l'enquête préliminaire dans l'affaire de la creole latine Dominique a eu lieu ce matin devant le magistrat Lafontaine. Trois témoins seulement sur 24 qu'il y avait dans cette cause ont été entendus. La cause a été renvoyée au 2 mars pour examen volontaire. M. J. Rumbay défend l'accusé.

LE MEURTRE DE MME MATTHEWS

L'ENQUETE PRELIMINAIRE A EU LIEU, CE MATIN, DEVANT LE MAGISTRAT LAFONTAINE.

Le magistrat Lafontaine a entendu l'enquête préliminaire dans l'affaire de la creole latine Dominique a eu lieu ce matin devant le magistrat Lafontaine. Trois témoins seulement sur 24 qu'il y avait dans cette cause ont été entendus. La cause a été renvoyée au 2 mars pour examen volontaire. M. J. Rumbay défend l'accusé.

LE MEURTRE DE MME MATTHEWS

L'ENQUETE PRELIMINAIRE A EU LIEU, CE MATIN, DEVANT LE MAGISTRAT LAFONTAINE.

Le magistrat Lafontaine a entendu l'enquête préliminaire dans l'affaire de la creole latine Dominique a eu lieu ce matin devant le magistrat Lafontaine. Trois témoins seulement sur 24 qu'il y avait dans cette cause ont été entendus. La cause a été renvoyée au 2 mars pour examen volontaire. M. J. Rumbay défend l'accusé.

LE MEURTRE DE MME MATTHEWS

L'ENQUETE PRELIMINAIRE A EU LIEU, CE MATIN, DEVANT LE MAGISTRAT LAFONTAINE.

Le magistrat Lafontaine a entendu l'enquête préliminaire dans l'affaire de la creole latine Dominique a eu lieu ce matin devant le magistrat Lafontaine. Trois témoins seulement sur 24 qu'il y avait dans cette cause ont été entendus. La cause a été renvoyée au 2 mars pour examen volontaire. M. J. Rumbay défend l'accusé.

LE MEURTRE DE MME MATTHEWS

L'ENQUETE PRELIMINAIRE A EU LIEU, CE MATIN, DEVANT LE MAGISTRAT LAFONTAINE.

Le magistrat Lafontaine a entendu l'enquête préliminaire dans l'affaire de la creole latine Dominique a eu lieu ce matin devant le magistrat Lafontaine. Trois témoins seulement sur 24 qu'il y avait dans cette cause ont été entendus. La cause a été renvoyée au 2 mars pour examen volontaire. M. J. Rumbay défend l'accusé.

LE MEURTRE DE MME MATTHEWS

L'ENQUETE PRELIMINAIRE A EU LIEU, CE MATIN, DEVANT LE MAGISTRAT LAFONTAINE.

Le magistrat Lafontaine a entendu l'enquête préliminaire dans l'affaire de la creole latine Dominique a eu lieu ce matin devant le magistrat Lafontaine. Trois témoins seulement sur 24 qu'il y avait dans cette cause ont été entendus. La cause a été renvoyée au 2 mars pour examen volontaire. M. J. Rumbay défend l'accusé.

LE MEURTRE DE MME MATTHEWS

L'ENQUETE PRELIMINAIRE A EU LIEU, CE MATIN, DEVANT LE MAGISTRAT LAFONTAINE.

Le magistrat Lafontaine a entendu l'enquête préliminaire dans l'affaire de la creole latine Dominique a eu lieu ce matin devant le magistrat Lafontaine. Trois témoins seulement sur 24 qu'il y avait dans cette cause ont été entendus. La cause a été renvoyée au 2 mars pour examen volontaire. M. J. Rumbay défend l'accusé.

LE MEURTRE DE MME MATTHEWS

L'ENQUETE PRELIMINAIRE A EU LIEU, CE MATIN, DEVANT LE MAGISTRAT LAFONTAINE.

Le magistrat Lafontaine a entendu l'enquête préliminaire dans l'affaire de la creole latine Dominique a eu lieu ce matin devant le magistrat Lafontaine. Trois témoins seulement sur 24 qu'il y avait dans cette cause ont été entendus. La cause a été renvoyée au 2 mars pour examen volontaire. M. J. Rumbay défend l'accusé.

LE MEURTRE DE MME MATTHEWS

L'ENQUETE PRELIMINAIRE A EU LIEU, CE MATIN, DEVANT LE MAGISTRAT LAFONTAINE.

Le magistrat Lafontaine a entendu l'enquête préliminaire dans l'affaire de la creole latine Dominique a eu lieu ce matin devant le magistrat Lafontaine. Trois témoins seulement sur 24 qu'il y avait dans cette cause ont été entendus. La cause a été renvoyée au 2 mars pour examen volontaire. M. J. Rumbay défend l'accusé.

LE MEURTRE DE MME MATTHEWS

L'ENQUETE PRELIMINAIRE A EU LIEU, CE MATIN, DEVANT LE MAGISTRAT LAFONTAINE.

Le magistrat Lafontaine a entendu l'enquête préliminaire dans l'affaire de la creole latine Dominique a eu lieu ce matin devant le magistrat Lafontaine. Trois témoins seulement sur 24 qu'il y avait dans cette cause ont été entendus. La cause a été renvoyée au 2 mars pour examen volontaire. M. J. Rumbay défend l'accusé.

LE MEURTRE DE MME MATTHEWS

L'ENQUETE PRELIMINAIRE A EU L

La Patrie

LA GUERRE

Depuis l'offensive des Alliés en Champagne, au mois de septembre dernier, aucune opération importante n'a été tentée sur le front occidental par l'un ou l'autre des belligérants. Le front de l'ouest est tellement hérissé de moyens de défense qu'il semble admis que sur aucun point il ne peut être attaqué avec profit. Pour y prendre en effet une étendue restreinte de terrain, il faut que l'assaillant sacrifie des multitudes d'hommes. Le combat de Champagne l'a démontré, puisque, en huit jours d'offensive, les pertes des Alliés n'ont pas été compensées par la valeur stratégique du terrain reconquis, encore que les troupes françaises aient, à cette occasion, accompli la plus grande avance depuis la victoire de la Marne, et fait un effroyable carnage dans les rangs ennemis.

Si cette expérience peut être acceptée comme critérium, on est donc porté à conclure que l'assaut de l'armée du "Crown Prince" dans la région de Verdun est voué d'avance à un échec.

Suivant la théorie du "Scientific American", dont nous parlons ces jours derniers, les Allemands n'ont d'ailleurs pas les effectifs nécessaires pour une offensive fructueuse. Ils ont sept corps d'armée ou 280,000 hommes sur un front de vingt-cinq milles; il en faudrait au moins le double, avec la perspective de perdre, sur la ligne engagée, vingt mille hommes par mille. Le front de Verdun est un des secteurs les mieux protégés du front français, et la présente attaque, dit-on, est attendue depuis plusieurs semaines, de sorte que l'on peut conjecturer que d'amples précautions ont été prises pour rendre la résistance victorieuse. On se souvient qu'à Ypres, 150,000 Anglais ont tenu victorieusement contre les assauts réitérés de 500,000 Allemands, qui avaient, avec la supériorité du nombre, l'avantage de grands renforts d'artillerie et de réserves de munitions inépuisables.

L'attaque de Verdun est donc, au point de vue des Alliés, un incident heureux parce que, selon toutes les prévisions, elle va fournir à l'armée française l'occasion d'un magnifique carnage.

COUP D'ÉPÉE DANS L'EAU

Les scandales menacent de pousser dans les fertiles plaines de l'ouest aussi drus que les blés. Mais s'il y en a de réels, il s'en trouve aussi qui sont inventés de toute pièce.

C'est dans cette dernière catégorie de sensations imaginaires qu'il convient de placer les accusations de l'hon. M. Calder contre l'hon. M. Rogers.

Le ministre de chemins de fer dans le cabinet libéral de la Saskatchewan prétend que M. Rogers lui a, à plusieurs reprises, demandé de faire cesser les enquêtes qui se poursuivaient au Manitoba sur l'administration du gouvernement Roblin; sinon qu'il mettrait le cabinet Scott en mauvaise posture en faisant des révélations scandaleuses.

M. Calder a entouré son réquisitoire d'une imposante mise en scène. Le premier ministre Scott a pris la peine de signaler par télégramme à Sir Wilfrid les accusations de son collègue, afin d'en saisir la Chambre des Communes.

Bref, le gouvernement de la Saskatchewan a voulu faire un grand scandale, sans doute pour détourner l'attention du public sur les accusations formelles de corruption de M. Bradshaw.

Mais M. Calder et M. Scott n'ont fait que donner un coup d'épée dans l'eau.

De son côté la Chambre des Communes, hier, l'hon. M. Rogers a affirmé que les accusations de M. Calder n'ont aucun fondement, parce qu'il n'a jamais demandé l'intervention de M. Calder dans les affaires du Manitoba.

Tous les gens sensés accepteront la dérogation du ministre les Travaux Publics du Canada. Si M. Rogers avait causé scandale à M. Calder en lui demandant de mettre fin aux persécutions dont ses amis étaient en butte au Manitoba, ce dernier n'aurait pas attendu que M. Bradshaw ait mis en accusation devant la législature de la Saskatchewan tous les membres du cabinet Scott.

Les libéraux de la Saskatchewan comprennent évidemment que la confiance populaire leur fait défaut et ils ont recouru à tous les moyens pour se cramponner ou pour, par prétexte, leur écoulement sous le mépris de l'électorat.

C'est pas d'ailleurs en cherchant querelle à l'hon. M. Rogers qu'ils sauveront la barque ministérielle. Ils ne font que hâter le naufrage.

UNE INDUSTRIE DESIRABLE

M. C. H. Catelli va incessamment suggérer à la Chambre de Commerce de faire des instances auprès du gouvernement fédéral pour l'induire à encourager la construction navale au Canada.

La proposition est extrêmement intéressante. Après la guerre, nous nous attendons à ce que notre commerce extérieur prenne un grand développement, qui sera largement facilité si nous sommes en mesure de fournir les moyens de transport océanique. Il est toutefois admis que la construction de navires coûte moins cher en Europe qu'en Amérique, parce que les salaires sont généralement moins élevés en Europe, et aussi, probablement, parce que le capital n'y requiert pas un aussi fort rendement. C'est cette inégalité qui a empêché depuis si longtemps les États-Unis de se créer une marine marchande, et ce devrait être pareillement un obstacle insurmontable au Canada, sans l'intervention des pouvoirs publics.

La construction navale est toutefois une industrie éminemment désirable en notre pays, puisque, outre le besoin impérieux de développer notre propre flotte de navires de commerce, nous produisons la matière première nécessaire dans cette industrie.

A cause des énormes sacrifices pécuniaires qu'il est obligé de faire pour la guerre, il est douteux que le gouvernement fédéral puisse, d'ici à un certain nombre d'années, subventionner directement des chantiers maritimes. Mais il y a de si grands avantages à retirer du développement de cette industrie que la proposition vaut d'être étudiée.

MANITOBA

Les députés canadiens-français du Manitoba ont donné un bel exemple d'union et de patriotisme en combattant la mesure du cabinet Norris, abolissant notre langue dans les écoles. Libéraux et conservateurs se sont donné la main pour dénoncer ce monstrueux attentat aux droits et à la liberté de la minorité. M. Talbot, député libéral de La Verandrye, a reproché en termes amers au premier ministre et à ses collègues leur acte de trahison à l'égard des Canadiens-français.

Nos compatriotes du Manitoba devront recommencer la lutte plus vigoureusement que jamais, évitant de tomber dans les écueils regrettables, dangereux, qui se commettent au sujet des écoles bilingues d'Ontario et qui sont assez probablement la cause des misères nouvelles dont ils ont, à l'heure présente, à porter le poids.

TAXE SUR LE REVENU

M. Nesbitt, l'un des membres les plus en vue de l'opposition libérale, a reproché au gouvernement Borden de ne pas avoir imposé une taxe sur le revenu, au lieu de réclamer aux grandes compagnies une large part des dépenses de la guerre.

Nous ignorons si M. Nesbitt est sérieux et s'il parle au nom de la députation libérale, mais il est à parier que si les conservateurs avaient cru devoir recourir à l'"income tax", l'opposition aurait poussé des cris d'indignation. Son rôle, même en temps de guerre, est évidemment de toujours trouver à redire.

Les libéraux sont-ils vraiment favorables à l'impôt sur le revenu? Il est fort possible que leur désir soit exécuté, si la guerre dure encore des années et si le peuple canadien est appelé à se saigner à blanc pour en payer les frais.

Un peu de patience, M. Nesbitt!

ELECTIONS PROVINCIALES

Sir Lomer Gouin déclare qu'il est en ce moment absorbé par les travaux de la session et qu'il n'a pas songé à la date de la prochaine élection provinciale.

Il se peut que la prolongation du terme d'office du parlement fédéral ait pour effet de retarder les élections générales dans notre province. Si les membres des Communes avaient eu à revenir devant le peuple en 1916, il n'est pas beaucoup douteux que sir Lomer Gouin se serait empressé de faire auparavant sa propre consultation populaire. Mais les élections fédérales étant ajournées jusqu'à l'été de 1917, avec la perspective d'autres ajournements possibles, l'appel au peuple dans la province n'est plus urgent. La dernière élection a eu lieu en mai, 1912, de sorte que notre législature a encore devant elle plus d'une année de vie.

Sir Lomer Gouin peut donc aisément attendre à l'automne prochain ou même au printemps de 1917. Mais attendra-t-il jusque là? D'aucuns de ses amis disent que non.

Gare aux représailles!

L'hon. M. Taschereau a manqué de pondération et de sagesse à la Législature, hier. Il regrettera avant longtemps ses déclarations.

Un chef de parti qui se livre à de tels jugements religieux et nationaux, mérite l'appui de tous les bons citoyens.

Des Boutons Disgracieux Lui Couvraient la Figure

Toutes les maladies et taches de la peau sont causées par l'impureté du sang.

Vous ne pouvez obtenir un beau teint par traitement extérieur, vous devez aller à la racine du mal. Vous devez rendre votre sang pur et riche en prenant un remède qui en chasse toutes les impuretés et tous les poisons qui nettoiera entièrement le système de tout ce qui peut être la cause de boutons disgracieux.

Le meilleur remède nettoyeur du sang qui soit aujourd'hui sur le marché sont les Burdock Blood Bitters, un remède qui est employé avec les plus grands succès depuis quarante ans; un remède dont les preuves sont faites. M. Lennox D. Cooke, Indian Path, N.-E., écrit: "Je vous écris quelques lignes pour vous dire que les Burdock Blood Bitters ont fait pour moi. L'hiver dernier j'avais la figure couverte de boutons. J'essayai différentes sortes de remèdes sans succès. J'étais un jour chez un ami où l'on me conseilla de prendre des B.B.B. J'en achetai deux bouteilles et avant de les avoir complètement prises je me sentis mieux. J'en achetai deux autres, et quand je les ai finies, j'étais complètement guéri. Je constate que c'est un grand purificateur du sang et je le recommande à tous."

B.B.B. sont manufacturés uniquement par la "T. Milburn Co., Limited", Toronto, Ont.

Le "Peterborough Review" dit: "M. Bourassa se serait-il contenté si l'allemand devait langue officielle dans Québec?"

"L'Événement" constate que les échevins de Québec qui soutenaient la compagnie d'éclairage Dorchester et attaquaient violemment l'échevin Lookwell parce qu'il refusait de payer l'échelle devant eux, sont disparus, et que M. Lookwell retourne à l'hôtel de ville la tête haute, ayant été réélu par acclamation dans le quartier Monkaim.

M. Lookwell est l'un des citoyens les plus actifs et les plus estimés de la vieille Capitale. Il se mêle à toutes les entreprises qui contribuent au progrès de sa ville. Il jouira au conseil municipal d'un nouveau prestige dont ses concitoyens bénéficieront.

Le "Telegram" de Winnipeg, l'organe de l'hon. M. Rogers, dénonce avec énergie la décision du gouvernement Norris d'abolir le bilinguisme.

"C'est, dit-il, un manque de bonne foi des plus graves et c'est aussi proclamer que les minorités n'ont pas de droits que les majorités doivent respecter."

De plus, le "Telegram" accuse le gouvernement libéral de chercher à faire du chantage avec cette question.

"On fera, écrit-il, disparaître le français et les autres langues de la loi des écoles; on proclamera que l'anglais sera la seule langue d'enseignement et de communication entre les instituteurs et les élèves; mais il y aura des accommodements avec les citoyens qui voudront bien servir les intérêts du parti au pouvoir dans divers endroits de la province."

Le jeune député de Dorchester, M. Cannon, a non seulement fait preuve de gaucherie en demandant l'admission des femmes au barreau, mais il a de plus montré qu'il se rend compte des progrès et des transformations qui s'accomplissent dans le monde actuel. Les avocats sont admis à plaider dans les pays les plus civilisés. Pourquoi le Canada, la province de Québec resterait-ils en arrière?

Le gouvernement Gouin se compose évidemment de gens qui ne savent pas lire, puisque pas un d'eux n'a encore eu connaissance de l'offre de l'"Autorité" au sujet de l'impression de la "Gazette Officielle". D'ailleurs, l'affaire a été portée à la connaissance du cabinet, à une récente séance de la Législature. L'hon. M. Caron, en disant: "M. Hébert, qu'il ignorait la proposition de l'"Autorité", s'est tout simplement moqué de la députation.

Le gouvernement Gouin ferait bien mieux de s'occuper de l'impression de la "Gazette Officielle" et des économies importantes qu'il pourrait réaliser de ce chef, que de se mêler de choses qui ne le regardent.

LE CANADA EN FRANCE

L'hon. Sir Geo. Foster Revoit aujourd'hui les délégués du Commerce au sujet de la prochaine mission.

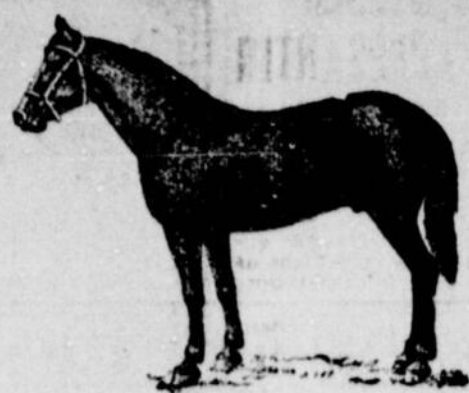
M. J. R. Genin, président de la Chambre de Commerce Française de Montréal, empêché de répondre à l'invitation de l'hon. Foster, a prié le président de la Chambre de Commerce du district de représenter la Chambre de Commerce française.

M. J. R. Genin, président de la Chambre de Commerce Française de Montréal, empêché de répondre à l'invitation de l'hon. Foster, a prié le président de la Chambre de Commerce du district de représenter la Chambre de Commerce française.

M. J. R. Genin, président de la Chambre de Commerce Française de Montréal, empêché de répondre à l'invitation de l'hon. Foster, a prié le président de la Chambre de Commerce du district de représenter la Chambre de Commerce française.

M. J. R. Genin, président de la Chambre de Commerce Française de Montréal, empêché de répondre à l'invitation de l'hon. Foster, a prié le président de la Chambre de Commerce du district de représenter la Chambre de Commerce française.

M. J. R. Genin, président de la Chambre de Commerce Française de Montréal, empêché de répondre à l'invitation de l'hon. Foster, a prié le président de la Chambre de Commerce du district de représenter la Chambre de Commerce française.



Porter Black Horse de Dawes

est plus nutritif que tout autre breuvage. Consultez votre médecin.

Brassée dans la brasserie la plus Moderne du Monde.

BRASSERIES DAWES

LACHINE ET MONTREAL

Téléphone Main 165.

Si votre fournisseur ne peut vous en fournir adressez-vous à nous directement.

The National Breweries, Limited.

UN AUTRE VISITEUR D'ANGLETERRE

Membre du Collège Royal des Chirurgiens et sa prescription favorite.

L'accueil bienveillant accordé au Vin de Hall (Hall's Wine) prouve la valeur d'une bonne réputation. D'un nom bien établi et reposant sur de bonnes qualités.

Les pharmaciens étaient fiers de placer cette excellente préparation dans leurs vitrines et l'ont recommandée tout spécialement à leur clientèle. Ils disent aussi que sa vente a été excellente.

On peut dire que le Hall's Wine est un vin tonique national de l'Angleterre. Il est fait d'après l'ordonnance d'un des plus célèbres médecins de la Grande-Bretagne, membre du Collège Royal des Chirurgiens, de Londres. La formule d'origine a été améliorée et perfectionnée, après des recherches modernes et des procédés nouveaux, et on peut dire aujourd'hui que le vin est un tonique restaurateur sans reproche.

Toronto a été la première ville à recevoir le Hall's Wine. Sa qualité supérieure, qu'on maintient depuis plus d'un quart de siècle, jointe à de grandes annonces efficaces, devraient faire obtenir au Hall's Wine en cette ville le grand succès qu'il a obtenu partout dans la Grande-Bretagne.

304-1

UNE REUNION DES MARCHANDS-ÉPICIERS

L'assemblée régulière et mensuelle de la Section des Épiceries, Succursale de Montréal de l'Association des Marchands Détaillants du Canada, Inc., aura lieu ce soir à 8 heures p.m., précises, au No 80 rue St-Denis.

A cette assemblée, on expliquera les raisons pourquoi le système des primes que l'on cherche à introduire sous le nom de "National Mileage Scrip" est en contradiction avec la loi.

Toutes questions se rapportant au commerce de l'épicerie et particulièrement celle du détail fait par les marchands de gros, seront à l'ordre du jour.

Comme la dernière assemblée, il y aura beaucoup de monde et on vendra de nouveau en très grand nombre.

DEBARRASSEZ L'ESTOMAC DES ACIDITES, AIGREURS, GAZ ET INDIGESTION

LES "DIAPESINE DE PAPE" FONT QUE L'ESTOMAC EST IMMEDIATEMENT EN PARFAIT ETAT.

ACIDITE, AIGREUR, VOMISSEMENT, DOULEURS ET DYSPÉPSIE, TOUT DISPARAIT.

Observez! En cinq minutes tout mal d'estomac disparaît. Pas d'indigestion, ni brûlement ou frustration de gaz, acide ou aliments non digérés, pas d'écoulements, gonflement, mauvaise haleine ou mal de tête.

La Diapésine de Pape est reconnue pour sa promptitude à régler les estomacs en désordre. C'est le plus sûr et le plus rapide remède contre l'indigestion dans le monde entier, et de plus il est inoffensif.

Des millions d'hommes et de femmes mangent aujourd'hui sans crainte ce qu'ils aiment le mieux — ils savent que la Diapésine de Pape les empêchera d'avoir mal à l'estomac.

Veillez, dans votre intérêt, avoir une bonne boîte de cinquante cents de Diapésine de Pape, à n'importe quel pharmacien, et remettez-vous l'estomac. Ne restez pas misérable — la vie est trop courte — vous n'êtes pas ici-bas pour longtemps, donc faites votre séjour agréable. Mangez ce que vous voulez et digérez-le, sans crainte de révolte de l'estomac.

La Diapésine de Pape a sa place chez vous en tout cas. Si quelqu'un de la famille mange quelque chose qui ne lui va pas, ou en cas d'attaque d'indigestion, dyspepsie, gastrite ou dérangement d'estomac, le jour ou la nuit, il est bon de lui donner le plus rapide et le plus sûr remède connu.

REVOLTE DE CANADIENS-FRANCAIS

Deux députés libéraux du Manitoba protestent contre la politique de leur chef, M. Norris, qui veut supprimer le français dans les écoles.

M. PREFONTAINE

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

WINNIPEG, 24.—Les députés canadiens-français à la législature ont fait hier une vive opposition au projet de loi de la législature autorisant les deux langues dans les écoles, lorsque l'honorable P. S. Thornton, ministre de l'Éducation, a proposé la seconde lecture du projet de loi.

M. Albert Prefontaine, chef de l'opposition, a déclaré que les citoyens de langue française au Manitoba ne se soumettront pas à l'abolition de leurs privilèges, et il a demandé que la clause autorisant la langue française soit retirée de la loi.

M. P. A. Talbot, (de la Verandrye), élu comme partisan du gouvernement, a répondu son parti. Il a dénoncé le projet comme étant une lâche attaque contre une faible minorité.

M. J.-P. Dumas, député libéral de St-Boniface, a proposé l'ajournement du débat, indiquant que, lui aussi, il abandonnera le parti libéral sur cette question.

Les autres orateurs qui ont pris part au débat sont: MM. D.-A. Rose, de St-Clement; Ewan McPherson, de Portage; et G. T. Armstrong, de Manitoba, appuyant le projet de loi, et Jos. Hamelin, de Ste-Rose, demandant le maintien des droits accordés aux citoyens de langue française dans les écoles publiques françaises.

En proposant la seconde lecture du projet, M. Thornton a fait un discours bref et calme. Il a dit que cette clause bilingue a démontré qu'elle est impraticable. L'administration a cru qu'elle pourrait en disposer sans avoir recours à une législation spéciale, mais cela n'a pas été possible et aucun autre moyen n'a semblé aussi rationnel que le rappel de la clause. Le ministre en est arrivé à cette conclusion sans amertume aucune pour les langues autres que l'anglaise. Aucune autre province n'impose pareille obligation d'instruire des professeurs pour leur permettre d'enseigner une langue autre que la leur.

Le rapport de la clause sera soumis à l'assemblée législative, et il sera plus tard les moyens de la faire passer dans les écoles bilingues, et il ne sera plus créé d'écoles de ce dernier genre. Toutefois, il faudra du temps et de la patience pour rétablir les choses, et la transition devra se faire graduellement.

Quelque temps il faudra continuer à employer les professeurs bilingues, lesquels devront se qualifier pour recevoir des certificats réguliers. L'administration ne nie pas la valeur d'une autre langue au point de vue de l'éducation et de la culture. Mais il faudra déterminer plus tard les moyens de la faire passer dans les écoles bilingues, et il ne sera plus créé d'écoles de ce dernier genre. Toutefois, il faudra du temps et de la patience pour rétablir les choses, et la transition devra se faire graduellement.

Quelque temps il faudra continuer à employer les professeurs bilingues, lesquels devront se qualifier pour recevoir des certificats réguliers. L'administration ne nie pas la valeur d'une autre langue au point de vue de l'éducation et de la culture. Mais il faudra déterminer plus tard les moyens de la faire passer dans les écoles bilingues, et il ne sera plus créé d'écoles de ce dernier genre. Toutefois, il faudra du temps et de la patience pour rétablir les choses, et la transition devra se faire graduellement.

Quelque temps il faudra continuer à employer les professeurs bilingues, lesquels devront se qualifier pour recevoir des certificats réguliers. L'administration ne nie pas la valeur d'une autre langue au point de vue de l'éducation et de la culture. Mais il faudra déterminer plus tard les moyens de la faire passer dans les écoles bilingues, et il ne sera plus créé d'écoles de ce dernier genre. Toutefois, il faudra du temps et de la patience pour rétablir les choses, et la transition devra se faire graduellement.

Quelque temps il faudra continuer à employer les professeurs bilingues, lesquels devront se qualifier pour recevoir des certificats réguliers. L'administration ne nie pas la valeur d'une autre langue au point de vue de l'éducation et de la culture. Mais il faudra déterminer plus tard les moyens de la faire passer dans les écoles bilingues, et il ne sera plus créé d'écoles de ce dernier genre. Toutefois, il faudra du temps et de la patience pour rétablir les choses, et la transition devra se faire graduellement.

Quelque temps il faudra continuer à employer les professeurs bilingues, lesquels devront se qualifier pour recevoir des certificats réguliers. L'administration ne nie pas la valeur d'une autre langue au point de vue de l'éducation et de la culture. Mais il faudra déterminer plus tard les moyens de la faire passer dans les écoles bilingues, et il ne sera plus créé d'écoles de ce dernier genre. Toutefois, il faudra du temps et de la patience pour rétablir les choses, et la transition devra se faire graduellement.

Quelque temps il faudra continuer à employer les professeurs bilingues, lesquels devront se qualifier pour recevoir des certificats réguliers. L'administration ne nie pas la valeur d'une autre langue au point de vue de l'éducation et de la culture. Mais il faudra déterminer plus tard les moyens de la faire passer dans les écoles bilingues, et il ne sera plus créé d'écoles de ce dernier genre. Toutefois, il faudra du temps et de la patience pour rétablir les choses, et la transition devra se faire graduellement.

Quelque temps il faudra continuer à employer les professeurs bilingues, lesquels devront se qualifier pour recevoir des certificats réguliers. L'administration ne nie pas la valeur d'une autre langue au point de vue de l'éducation et de la culture. Mais il faudra déterminer plus tard les moyens de la faire passer dans les écoles bilingues, et il ne sera plus créé d'écoles de ce dernier genre. Toutefois, il faudra du temps et de la patience pour rétablir les choses, et la transition devra se faire graduellement.

Le Triomphe de la Santé.

Vous aurez une santé vigoureuse et une grande énergie nerveuse si vous prenez quotidiennement du Sanatogen.

Tirez de la vie ce qu'elle a de meilleur! Faites que votre cœur et votre cerveau contiennent les plus grandes ressources du bonheur et de la force physique.

La Santé est un bien précieux, un bien indispensable! Vous ne pouvez goûter les joies réelles de l'existence, vous ne pouvez sentir le stimulant de l'ambition, la joie du succès pendant que vous sentez déprimer votre vitalité. Vous sentez vos centres nerveux se désagréger, en un mot tout votre organisme s'affaiblit et vous déprime.

Prenez du Sanatogen une fois par jour, cet acte communiquera à votre corps une telle force permanente, ainsi qu'une telle énergie, que vous vous sentirez devenir un autre être, doué d'une nouvelle santé, de nouvelles espérances et demandant à la vie les joies auxquelles vous avez droit.

Ecrivez aujourd'hui pour obtenir une brochure gratuite.

"Celui qui emploie le Sanatogen," écrit le Docteur Claude S. Wheeler, "est royalement récompensé par l'absence de langueur, un regain de forces et d'activité, une lucidité d'esprit et une rapide reconstitution des pouvoirs d'élaboration et d'exécution."

"Le Sanatogen est un véritable aliment des nerfs, mais non une drogue," écrit le Docteur C. W. Saleeby, "son action n'est pas éphémère, rapide à venir pour disparaître aussitôt. Il ne stimule ni n'excite pas, mais reconstitue, et la preuve de son action ne se trouve pas dans les heures et les minutes, mais après des jours et des semaines."

Pour obtenir une brochure gratuite envoyez une carte postale en mentionnant ce journal à "The Sanatogen Co., Boite postale 2622, Montréal."

Après cela vous pourrez acheter le Sanatogen chez n'importe quel pharmacien au prix de \$1.00 à \$3.00 par boîte. Ce remède Britannique, est fait entièrement par la main-d'œuvre Britannique.

Sanatogen



clairement dans l'acte du Manitoba qui dit qu'on peut appeler d'une question de langue et de religion, et que les langues françaises et anglaises ont des droits égaux devant la Législature et les cours de justice. (Cette disposition a été rappelée il y a quelque temps par une loi de la législature.)

Le chef de l'opposition dit que l'entente Laurier-Greenway n'a jamais donné satisfaction aux français du Manitoba. Néanmoins, elle leur accordait des privilèges qui avaient été acceptés en attendant la réalisation de la promesse de Sir Wilfrid Laurier de leur obtenir justice entière. Et maintenant, tout comme l'ont fait les Allemands avec leurs traités, on traite cette entente écrite comme un méprisable chiffon de papier. M. Préfontaine rappelle l'entente en vertu de laquelle le gouvernement fédéral garantissait aux Mennonites leurs libertés de langue et de religion. Est-ce que cela ne vaut rien? demandait-il.

M. P. A. Talbot a parlé avec une extrême violence et a qualifié le premier ministre Norris de traître. Il a dit que le premier ministre avait laissé entendre aux citoyens de langue française que leurs droits ne seraient pas lésés, et maintenant il revient sur cet engagement tacite. Le gouvernement a reçu des compliments sur son courage à attaquer cette question. Dans l'opinion de M. Talbot, un gouvernement fait preuve de courage lorsqu'il défend une faible minorité contre l'oppression. Ce n'est pas brave, mais c'est lâche d'attaquer une faible minorité.

L'assistance était nombreuse à la chambre, et les deux partis ont à maintes reprises provoqués des applaudissements de la part du public. Il est probable que la seconde lecture du bill, aujourd'hui, entraînera une session des partis. Les deux députés conservateurs seront appuyés des libéraux Dumas et Talbot, et par T. D. Farley, un indépendant.

AU SOMMET
Véritables Courroies Tannées au Chêne
Chaque Courroie est Garantie
D. K. McLAREN, Limitée
351 ST-JACQUES. Téléphone 4904-4905-7245

Complets et Pardessus \$10 Non Réclamés
Merveilleuses occasions en fait de complets et pardessus non réclamés à nos deux magasins. Prix \$10.00. Belles valeurs en fait de complets \$2.50 et \$2.95 à partir de \$1.00. Veste à \$1.00. English & Scotch Woollens Co. Les importateurs de vêtements sur commandes à \$15.00. — 162-jos.

NOUS CULTIVONS
les arbres FRUITIERS et les plantes d'ORNEMENT, arbrisseaux, roses, etc. Plantes perennielles à petits fruits. Arbres de Vigne, etc. Catalogue sur demande ou un vendeur personnel se rendra chez vous. Téléphoné 372-001. L. K. BROTHERS, LIMITED, 372-001. "Edifice Power" Montréal.

POUR LES ŒUVRES BELGES
CONCERT AU "HIS MAJESTY" PAR DES ARTISTES BELGES, LUNDI PROCHAIN

LES ESTOMACS ACIDES SONT DANGEREUX
Les neuf-dixièmes de tous les maux d'estomac sont dus à l'acidité. L'avis d'un médecin sur la cause et le remède.

SIROP MATHIEU DE Goudron et Huile de Foie de Morue
GUÉRIT TOUTE TOUX

GUÉRIT TOUTE TOUX
L. CHAPUT FILS & CIE, Limitée, DÉPOSITAIRES EN GROS, Montréal

EPOUVANTABLE ACCIDENT
ST-JEROME, 24. — Un jeune garçon de 16 ans Exalapha Bastien fils de M. Alphonse Bastien, cultivateur de la Rivière à Gagnon a été victime d'un bien triste accident ces jours derniers. Il était à scier du bois au moyen d'une scie circulaire quand il tomba sur cette scie, provoquant l'arrêt de la scie. Le Dr Vanier mandé en toute hâte dut pratiquer l'amputation.

L'état du blessé est aussi satisfaisant que possible dans les circonstances.

MONDANITES
Mlle R. A. Martel, qui était à Montréal depuis quelques jours, l'invitée de Miles Forest et Bélanger, est retournée à Plessisville.

RHUMES GUERIS PAR SMO-KO
10c. CHEZ TOUS LES PHARMACIENS

ALMYS ALMYS ALMYS

ALMY'S LIMITED **SPECIAUX POUR VENDREDI**
LE PLUS GRAND DE MONTREAL

NERA UNE CONFÉ-
 RENCE AU PROFIT DES SER-
 BES.
 —
 (spéciale à la PATRIE)
 24. — Madame Em-
 burhurst, la fameuse sur-
 fassiste, accompagnée de
 Mil Milivytovich, autre-
 ment des affaires étrangè-
 res, sera à Québec le 29
 donnera une conférence
 aux Serbes. On sait que
 commencement de la
 mission Pankhurst a ren-
 dres services au gouverne-
 ment est une des femmes

DE NOUVEAUX
FACTEURSurgissent. Pour se tenir au courant
du marché il faut lire régulièrement la

Note Américaine

Pour la recevoir chaque matin avant
l'ouverture, il suffit d'écrire à

M. PAUL DE MARTIGNY

au bureau de Montréal de la maison

BRYANT, DUNN & CO.,

Rue St-François-Xavier, Nos 84-88

DOMINION
COAL COMPANYDOMINION
COAL COMPANY

BUREAU GENERAL DES VENTES

118 RUE D'ARCADE MONTREAL

PEARCE & LASKER

INGENIEURS GÉNÉRALIS

784 Blvd St-Laurent

Heures antérieures (en stock)

(On sollicite des consignations)

Tous engagements

entées prises tous les jours. Enca

toutes les semaines.

Téléphone Bell Est 241-253-10-0.

CAISSE NATIONALE

D'ECONOMIE

Assemblée Annuelle

Conformément à l'ajournement de

l'assemblée du 24 janvier 1916, l'as

semblée annuelle de la Caisse Natio

nale d'Economie aura lieu au Monu

ment National, Vendredi, le 25 cou

rant, à 2 heures p.m., pour recevoir

les rapports de l'année écoulée, nom

mer les comptes de surveillance pour

l'année courante et procéder à toutes

les affaires concernant la Caisse.

Par ordre,

ARTHUR GAGNON,

202-1, Administrateur.

PATENTES

OBTENUES PROMPTEMENT

Dans tous les pays. Pour ren

seignements, demandez le GUIDE DE

L'INVENTEUR qui sera envoyé gra

tuit.

MARIAN & MARION, 361 rue Uni

versité, Edifice de la Banque de

Montréal, angle rue Ste-Catherine,

Montréal, Téléphone, 101-6474, 101-6475.

AVIS DE BREVET

A TOUS LES INTERESSES

Sachés que les propriétaires du

brevet Canadien No 134,672, accordé

le 15 mars 1914, à E. J. C. H. L.

STIRLING de Banford, Derby, Angleter

re, pour perfectionnements à une

machine à tisser, à savoir: LES PRO

CEDES EN SPIRALE ont commencé

à fabriquer, d'après leur brevet,

le droit de manufacture de cette inven

tion, et la machine protégée par le

brevet sont maintenant en vente.

Tous renseignements, adressez-vous à MM. MARION & MA

RIAN, solliciteurs de brevets, 361 rue

Université, Edifice de la Banque de

Montréal, angle rue Ste-Catherine,

Montréal, Québec. 101-6474, 101-6475.

AVIS DE FAILLITE

JAMES McDONNELL,

128 rue Wellington, Montréal,

Failli.

Vente par encaissement en détail au bu

GROS CONTRAT POUR QUEBEC RY.

UN GROS CONTRAT
POUR QUEBEC RY.

IL LUI FAUDRA FOURNIR ET

L'ENTRAÎNER A LA FORCE

MOTRICE DANS TOUS LES

EDIFICES DU C.P.R. A QUE

BEC.

Nous apprenons de source autorisée

que la Québec Railway Light, Heat &

Power Co. vient de conclure un im

portant contrat avec la compagnie du

Canadien. La Québec Rail

way devra fournir au C. P. R. toute

l'énergie et tout l'éclairage nécessai

res dans ses édifices à Québec. Ceci

comprend le Château Frontenac, les

grandes buanderie qui desservent les

hôtels, les passages et tous les cou

loirs. La compagnie du Canadien pro

posait sa propre électricité au cha

teau Frontenac depuis deux ans; mais

en vertu du nouveau contrat elle ces

serra de produire et devra s'appro

visionner à la Québec Railway.

La cour fédérale de Baltimore a

refusé de dissoudre l'American Can

Co., mais se réserve le droit d'inter

dire la compagnie se sert de son in

fluence pour nuire au public.

Une nouvelle organisation mari

time au capital de \$5,000,000 est

formée par Gaston, Williams et Wig

more. Les bateaux battent pavil

lon sur les deux océans.

Par ordre du Conseil de Direction,

BEAUBRY LEMAN,

Gérant Général.

FERME DU LAC

à BOUCHERVILLE, Qué.

Outils d'Inéculat, Vaux (Males)

Ayrshires d'un an et de la sa son

Pores Chester-White et Mou

lons Hampshire à Vendre.

Nos œufs destinés à l'incubation

offrent les meilleures garanties de

fécondité et proviennent de célèbres

races d'utilité générale.

Originaux Fauves,

Wyandottes Blanches et

Plymouth Rocks Barres.

Nous vendons au prix modique

de \$1.00 la douzaine livrés à la Ferme.

Les commandes d'œufs et de poulets

doivent être accompagnées d'une som

me additionnelle de 25 centimes pour

les frais d'expédition.

Donnez votre commande de bonne

heure pour être assurée d'un service

prompt à date déterminée.

VEAUX AYRSHIRES

Nous avons aussi à vendre à bon

prix des vaches laitières de races

excellentes. Les vaches laitières

qui nous en restent quelques-unes

du printemps dernier qui sont

des plus recommandables pour les

cultivateurs soucieux d'améliorer

leurs troupeaux.

Pores et Moutons

Nous proposons les commandes pour

A LA BOURSE
DE MONTREAL

LE MARCHÉ A ETE FAIBLE,

ON AIT ENCORE EN TENTE

RET. — IL SUBIT L'INFLUEN

CE DE WALL STREET.

Wall Street a été ce matin pén

iblement impressionné par les nou

velles de Verdun, des Canaries et de

Washington. Le marché américain

après une ouverture incertaine a

donné des signes non équivoques de

faiblesse.

Le marché de Montréal, cela va

de soi, a été faible; inactif et sans

grand intérêt. Le Steel et Canada

a été la bricole exception à l'af

faiblissement général. Pendant le

premier quart d'heure 425 actions

ont trouvé preneurs à 42 et 42 1/2.

Peu après cependant le mouvement

spéculatif se ralentit, mais le cours

fut très ferme. En temps normal

on pourrait croire que cette brilla

nte reprise du Steel et Canada n'a

pas encore pris son plein développe

ment. Pour le moment toutefois et

en raison de la lourdeur générale,

les prévisions sont difficiles.

Le Dettroit a attiré quelque peu

l'attention, mais son attitude n'a

été très encourageante. Pendant la

première heure les affaires ont por

té sur 125 actions mais le cours a

fléchi et s'est à peine maintenu à

86 1/2. Nous sommes loin des cours

très élevés de ces derniers jours. Le

Cement à 46, le Iron à 35, le Gen

eral Electric à 112 1/2, le Lyall à 37,

le Brazil à 54, le Woods à 153 1/2,

ont fait l'objet de quelques affaires.

A signaler la fermeté des obliga

tions du Québec dont \$5,000 ont

trouvé preneurs à 65.

BOURSE DE MONTREAL

Liste des ventes de la matinée

communiquée par L. G. Beaulieu et

Cie, Edifice Duluth, 36 rue Notre

Dame, Québec.

Iron—25 à 45, 25 à 45, 25 à 45, 25

à 45, 25 à 45, 25 à 45, 25 à 45,

Cement—46 à 46, 46 à 46, 46 à 46,

Steel—35 à 35, 35 à 35, 35 à 35,

Gen. Elec.—112 1/2 à 112 1/2, 112 1/2

à 112 1/2, 112 1/2 à 112 1/2, 112 1/2

à 112 1/2, 112 1/2 à 112 1/2, 112 1/2

à 112 1/2, 112 1/2 à 112 1/2, 112 1/2

à 112 1/2, 112 1/2 à 112 1/2, 112 1/2

à 112 1/2, 112 1/2 à 112 1/2, 112 1/2

à 112 1/2, 112 1/2 à 112 1/2, 112 1/2

à 112 1/2, 112 1/2 à 112 1/2, 112 1/2

à 112 1/2, 112 1/2 à 112 1/2, 112 1/2

à 112 1/2, 112 1/2 à 112 1/2, 112 1/2

à 112 1/2, 112 1/2 à 112 1/2, 112 1/2

à 112 1/2, 112 1/2 à 112 1/2, 112 1/2

à 112 1/2, 112 1/2 à 112 1/2, 112 1/2

à 112 1/2, 112 1/2 à 112 1/2, 112 1/2

à 112 1/2, 112 1/2 à 112 1/2, 112 1/2

A LA BOURSE
DE NEW-YORK

L'INDECISION DANS LA SITU

ATION INTERNATIONALE IN

FLUE SUR LE MARCHÉ AUX

VALEURS QUI FLECHIT.

NEW-YORK, Wall Street, 24.—

Les derniers événements sur les

relations internationales ont eu une

mauvaise répercussion sur le

marché de la Bourse, au début de

la séance. Presque tous les cours

étaient à la baisse et l'activité assez

considérable. Les valeurs métallur

giques, notamment une forte pres

sion, American Zinc et Chino Cop

per perdant un point chacun. Amer

ican Can fléchit légèrement d'au

bord, mais se raffermit plus tard

à la nouvelle d'une décision judi

ciaire.

Lackawanna Steel domine le

groupe des valeurs de guerre avec

une avance de 2 points, mais les

valeurs du premier ordre, telles que

United States Steel, New York Cen

tral et Reading aigrent à la baisse.

Les obligations anglo-françaises ont

baissé de nouveau d'une fraction

sous l'effet d'une offre considéra

ble.

Le marché aux obligations a été

lourd.

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par la maison

Bryant, Dunn & Co., 35-37 rue

St-François-Xavier, Montréal.

Am. Can. 42 1/2, 42 1/2, 42 1/2, 42 1/2,

Am. Zinc 42 1/2, 42 1/2, 42 1/2, 42 1/2,

Chino Cop 42 1/2, 42 1/2, 42 1/2, 42 1/2,

Lackawanna Steel 42 1/2, 42 1/2, 42 1/2,

United States Steel 42 1/2, 42 1/2, 42 1/2,

New York Cen 42 1/2, 42 1/2, 42 1/2,

Reading 42 1/2, 42 1/2, 42 1/2, 42 1/2,

Gen. Elec. 112 1/2, 112 1/2, 112 1/2,

Steel 35, 35, 35, 35, 35, 35, 35, 35,

Cement 46, 46, 46, 46, 46, 46, 46,

Iron 35, 35, 35, 35, 35, 35, 35, 35,

Brazil 54, 54, 54, 54, 54, 54, 54,

Woods 153 1/2, 153 1/2, 153 1/2, 153 1/2,

Gen. Elec. 112 1/2, 112 1/2, 112 1/2,

Steel 42 1/2, 42 1/2, 42 1/2, 42 1/2,

Chino Cop 42 1/2, 42 1/2, 42 1/2,

Lackawanna Steel 42 1/2, 42 1/2, 42 1/2,

United States Steel 42 1/2, 42 1/2, 42 1/2,

New York Cen 42 1/2, 42 1/2, 42 1/2,

Reading 42 1/2, 42 1/2, 42 1/2, 42 1/2,

Gen. Elec. 112 1/2, 112 1/2, 112 1/2,

Steel 35, 35, 35, 35, 35, 35, 35, 35,

Cement 46, 46, 46, 46, 46, 46, 46,

Iron 35, 35, 35, 35, 35, 35, 35, 35,

Brazil 54, 54, 54, 54, 54, 54, 54,

Woods 153 1/2, 153 1/2, 153 1/2, 153 1/2,

Gen. Elec. 112 1/2, 112 1/2, 112 1/2,

Steel 42 1/2, 42 1/2, 42 1/2, 42 1/2,

Chino Cop 42 1/2, 42 1/2, 42 1/2,

Lackawanna Steel 42 1/2, 42 1/2, 42 1/2,

United States Steel 42 1/2, 42 1/2, 42 1/2,

L'ASSEMBLEE DE
BELL TELEPHONE CO.

LES RECETTES BRUTES POUR

1915 ONT ETE DE \$9,634,073.

LE SURPLUS NET DE L'AN

NEE EGALE \$223,848.77.

La trente-deuxième assemblée an

nuelle des actionnaires de la Bell

Telephone Co. of Canada a eu lieu

aujourd'hui, aux bureaux de la

compagnie, sous la présidence de M. L.

B. McFarlane.

Le discours du président compté

de l'année dernière la compagnie a

atteint 7,716 nouveaux abonnés télé

phoniques, et que trois nouveaux bu

DUPUIS ETHERES, Limited

arrosant le roti automatiquement, faites en **25c**
granit. Valeur régulière de 39c pour

ES "RIGA." MONT.
postales pour la ville
30 - 1927-1-8-1928.